



01 2026

Notre politique anti-corruption au service de relations commerciales exemplaires

Chers partenaires commerciaux,

Dans le cadre de notre Charte des Achats Responsables et du Développement Durable (2024), EVENPLAST s'engage formellement à zéro tolérance à la corruption, que ce soit dans nos achats, nos ventes ou nos interactions avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Nos 5 engagements anti-corruption pour vous

Transparence totale : Toutes remises, RFA, avoirs sont documentées, justifiées et validées par la Direction Générale.

Traitement loyal : Sélection et maintien de nos partenariats exclusivement sur critères professionnels (qualité, prix, service, innovation).

Réglementation stricte cadeaux/invitations : Plafond 150€ HT/an/tiers. Registre centralisé DG + Finance.

Déclaration conflits d'intérêts : Nos équipes commerciales déclarent annuellement tout lien personnel/professionnel avec nos collaborateurs.

Dispositif d'alerte éthique : Canal anonyme pour signaler tout comportement suspect (partenaires inclus).

Conséquences en cas de non-respect

- Résiliation immédiate du contrat
- Exclusion de tout futur appel d'offres
- Transmission Justice (risque pénal 10 ans prison + 1M€ amende)

Pourquoi nous partager cet engagement ?

- Sécurité juridique : Alignement loi Sapin 2
- Confiance renforcée : Des achats responsables
- Avantage concurrentiel : Référencement fournisseurs certifiés compliance

EVENPLAST = Partenaire intègre pour partenaires exigeants.

Signature :